

LE COMITÉ RENNAIS POUR LA ZAD S'EST CRÉÉ

Alors que depuis 2012 les travaux étaient suspendus sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, qu'en 2014 le gouvernement s'était engagé à ne pas « *débuter les travaux avant l'épuisement de tous les recours juridiques actuellement déposés* », voici que des voix prétendument responsables s'appliquent à réaffirmer la volonté du gouvernement de construire cet aéroport chimérique.

Le 30 octobre dernier un appel d'offres était lancé par la préfecture de Loire-Atlantique, avec pour objectif de démarrer les « *travaux de débroussaillage, de rétablissement d'accès et de clôtures dans le cadre de l'opération de la desserte routière de l'aéroport du Grand Ouest* ». Les entreprises de BTP ont jusqu'au 23 Novembre pour répondre à cet avis d'appel public à la concurrence. Par là même, l'État annonce au groupe Vinci, via un communiqué, qu'il « *invite à mettre en œuvre les démarches qui permettront de démarrer les travaux. Ceci se traduit en particulier par les indemnités d'expropriation, la reprise des relations avec les entreprises et le lancement des marchés spécialisés.* »

Signaux aux entreprises martelés en pleine campagne électorale, annonces d'expulsions sur la ZAD, rejet des recours des militants écologistes, signature d'un arrêté préfectoral visant à contourner des lois environnementales, le tout avec une volonté affichée d'être « *cohérent avec le rendez-vous de la COP21* » !
Quelle tartuferie!

De fait, à la suite des annonces d'expropriation et de reprise des travaux, des opérations policières d'envergure sont à redouter sur la zone.

La ZAD a donc émis un appel à mobilisation. À Rennes, nous sommes déjà une centaine à y avoir répondu, résolus à proposer une réaction rapide et organisée aux éventuelles attaques contre la ZAD. Le 5 Novembre 2015, composé d'individus librement associés, un comité s'est créé, ouvert à toutes celles et tous ceux qui, par un moyen ou par un autre, veulent se joindre à la lutte. La première assemblée du comité a fait émerger quelques priorités:

- Préparer une mobilisation en cas d'expulsion
- Organiser des manifestations de soutien
- Répondre à l'appel des comités pour le blocage de la région lors des expulsions
- Anticiper les besoins logistiques et financiers (chantiers, approvisionnements, procès ...)
- Se rendre sur la ZAD pour repérer les lieux, connaître le territoire, participer aux banquets.
- Mettre en place une contre-information effective, notamment sous forme de réunions publiques

Le comité ZAD de Rennes invite tous les comités similaires à se réunir, communiquer et se coordonner. C'est avec un mouvement d'ampleur sur toute la France que nous empêcherons les expulsions.

Nous aspirons certes à réagir à un contexte d'urgence, mais aussi à répandre et créer des échanges sur ce qui se construit, se fabrique et s'imagine sur les ZAD en France et ailleurs.

Prochaine réunion le jeudi 19 novembre à la Plomberie du Canal,
44 rue Canal St Martin, Rennes.

comitezadrennes.noblogs.org

comitezadrennes@riseup.net

LE COMITÉ RENNAIS POUR LA ZAD S'EST CRÉÉ

Alors que depuis 2012 les travaux étaient suspendus sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, qu'en 2014 le gouvernement s'était engagé à ne pas « *débuter les travaux avant l'épuisement de tous les recours juridiques actuellement déposés* », voici que des voix prétendument responsables s'appliquent à réaffirmer la volonté du gouvernement de construire cet aéroport chimérique.

Le 30 octobre dernier un appel d'offres était lancé par la préfecture de Loire-Atlantique, avec pour objectif de démarrer les « *travaux de débroussaillage, de rétablissement d'accès et de clôtures dans le cadre de l'opération de la desserte routière de l'aéroport du Grand Ouest* ». Les entreprises de BTP ont jusqu'au 23 Novembre pour répondre à cet avis d'appel public à la concurrence. Par là même, l'État annonce au groupe Vinci, via un communiqué, qu'il « *invite à mettre en œuvre les démarches qui permettront de démarrer les travaux. Ceci se traduit en particulier par les indemnités d'expropriation, la reprise des relations avec les entreprises et le lancement des marchés spécialisés.* »

Signaux aux entreprises martelés en pleine campagne électorale, annonces d'expulsions sur la ZAD, rejet des recours des militants écologistes, signature d'un arrêté préfectoral visant à contourner des lois environnementales, le tout avec une volonté affichée d'être « *cohérent avec le rendez-vous de la COP21* » ! Quelle tartuferie!

De fait, à la suite des annonces d'expropriation et de reprise des travaux, des opérations policières d'envergure sont à redouter sur la zone.

La ZAD a donc émis un appel à mobilisation. À Rennes, nous sommes déjà une centaine à y avoir répondu, résolus à proposer une réaction rapide et organisée aux éventuelles attaques contre la ZAD. Le 5 Novembre 2015, composé d'individus librement associés, un comité s'est créé, ouvert à toutes celles et tous ceux qui, par un moyen ou par un autre, veulent se joindre à la lutte. La première assemblée du comité a fait émerger quelques priorités:

- Préparer une mobilisation en cas d'expulsion
- Organiser des manifestations de soutien
- Répondre à l'appel des comités pour le blocage de la région lors des expulsions
- Anticiper les besoins logistiques et financiers (chantiers, approvisionnements, procès ...)
- Se rendre sur la ZAD pour repérer les lieux, connaître le territoire, participer aux banquets.
- Mettre en place une contre-information effective, notamment sous forme de réunions publiques

Le comité ZAD de Rennes invite tous les comités similaires à se réunir, communiquer et se coordonner. C'est avec un mouvement d'ampleur sur toute la France que nous empêcherons les expulsions.

Nous aspirons certes à réagir à un contexte d'urgence, mais aussi à répandre et créer des échanges sur ce qui se construit, se fabrique et s'imagine sur les ZAD en France et ailleurs.

Prochaine réunion le jeudi 19 novembre à la Plomberie du Canal,
44 rue Canal St Martin, Rennes.

comitezadrennes.noblogs.org

comitezadrennes@riseup.net